

Demande de micro données

Vu le règlement (UE) n°557/2013 de la Commission du 17 juin 2013 mettant en œuvre le règlement (CE) n°223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes en ce qui concerne l'accès aux données confidentielles à des fins scientifiques et abrogeant le règlement (CE) n°831/2002 de la Commission ;

Vu le règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « RGPD ») ;

Vu la loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique (ci-après « loi statistique ») ;

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

La demande de microdonnées est une procédure établie par Statbel en vue de permettre aux services publics, à l'exception des administrations fiscales, ainsi qu'aux institutions poursuivant un but de recherche scientifique, d'obtenir des données pseudonymisées. **Votre demande doit être signée par le représentant légal de votre organisme ou une personne investie de cette autorité** ; le cas échéant, vous être invité à nous transmettre la preuve de ladite délégation de signature. Toutefois, afin de faciliter l'introduction des demandes, nous autorisons également le Data Protection Officer de Statbel de votre organisme à signer le document. Une fois complétée et envoyée à Statbel, votre demande est traitée par les services juridique, statistique et *data warehouse* qui remettent un avis au Data Protection Officer. Si ce dernier remet un avis positif, notre Directeur général rend une décision fondant la base juridique de la communication des données.

Ensuite, Statbel vous communique l'avis du DPO et un projet définitif de contrat de confidentialité reprenant les modalités de la communication ainsi que les obligations auxquelles vous devez vous soumettre. Si ce projet vous agréé, vous êtes invité à l'imprimer en double exemplaire et à le faire signer (de manière électronique) par le représentant légal de votre organisme ou une personne investie de cette autorité ; le cas échéant et si ce n'est déjà fait, vous êtes invité à nous transmettre la preuve de cette délégation. Dès réception du contrat signé, les données vous seront mises à disposition dès qu'elles sont disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait que les données demeurent la propriété exclusive de Statbel.

Votre demande doit être préparée en concertation avec un statisticien de Statbel dont vous indiquerez l'identité dans le formulaire de demande de données. Cette obligation permet de cerner précisément vos besoins et de limiter votre demande à ce qui est nécessaire. Ce premier contact est également l'occasion de vous familiariser avec la procédure et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Votre demande doit être complétée de manière adéquate et opportune. A défaut, le dossier ne sera pas traité et vous serez invité à rectifier votre demande. **Votre demande doit être communiquée électroniquement sous format .pdf s'agissant de la demande signée et officielle et sous format .docx afin d'en faciliter le traitement.** La demande de microdonnées doit être envoyée à l'adresse statbel.datarequests@economie.fgov.be.

Dans la mesure du possible, les données sont mises gratuitement à la disposition des chercheurs. Statbel ne facture dès lors pas de frais administratifs. Dans le cas d'une demande de données 'sur mesure', un montant forfaitaire de 500 euros est demandé pour le travail technique supplémentaire fourni. **Demandez donc d'abord au statisticien de Statbel si les données demandées sont standard ou non.** Si la production des données souhaitées nécessite une quantité exceptionnellement élevée de travail technique, Statbel réalisera une estimation préalable du nombre d'hommes-jours qui seront facturés au demandeur, selon une grille tarifaire de coûts unitaires.

Compte tenu de la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers, Statbel a établi une procédure simplifiée ; celle-ci permet d'introduire votre demande via un formulaire unique et ne nécessite pas la conclusion d'un contrat de confidentialité. Une fois complétée et envoyée à Statbel, votre demande est traitée par le Data Protection Officer après concertation avec les services juridique, statistique et informatique. Si ce dernier remet un avis positif, notre Directeur général rend une décision fondant la base juridique de la communication des données.

La demande simplifiée est possible pour les cas suivants :

- Prolongation d'un contrat antérieur ;
- Ajout de variables à un contrat antérieur ;
- Nouvelles finalités (pour autant qu'elles soient liées aux finalités antérieures et nécessaires à l'extension du projet de recherche initial) ;

Si votre organisme remplit les conditions énoncées, vous pouvez télécharger le formulaire de demande simplifiée. Une telle communication obéit aux mêmes standards de protection, confidentialité et intégrité que la communication ordinaire. Statbel se réserve le droit, sans motif, de refuser le recours à la procédure simplifiée.



Formulaire de demande de micro données

1. Identification demande		
Nom du projet pour lequel vous demandez des données	Etablissement d'un baromètre wallon de la précarité hydrique	
Avec quel statisticien de Statbel avez-vous eu contact avant d'introduire cette demande ?	Madame Vicky TRUWANT	
2. Identification de l'organisme formulant la demande		
Nom	SA AQUAWAL	
Numéro BCE	BE 0466523181	
Adresse	Rue	Avenue de Stassart
	Numéro	14-16
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code postal	5000
	Localité	NAMUR
	Pays	BELGIQUE
Description succincte de la mission et du statut juridique de l'organisation (mentionnez aussi la base légale si d'application)	Fédération des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie. Elle représente le secteur de l'eau dans les institutions régionales et européennes, elle sensibilise à la gestion de l'eau dans les écoles et produit des recherches dans le secteur de l'eau, notamment statistiques.	
3. Personne de contact		
Nom	PREVEDELLO	
Prénom	Cédric	
Fonction	Conseiller scientifique	
Numéro de téléphone	081.25.42.34	
Adresse email	Cedric.prevedello@aquawal.be	
4. Données personnelles du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme qui demande les données.		
<i>La notion de responsable du traitement est définie à l'article 4, 7°, du Règlement général sur la protection des données et ses responsabilités sont établies par le chapitre IV du même règlement. Dans la plupart des organismes, il s'agit du dirigeant de l'organisme comme le Président d'un SPF, le Directeur général, le Recteur d'une université...</i>		
Nom	VERTONGEN	
Prénom	Sylvie	

Fonction	Directrice	
Numéro de téléphone	081.25.42.31	
Adresse email	sylvie.vertongen@aquawal.be	
<p>5. Identification des sous-traitants</p> <p><i>La notion de sous-traitant est définie à l'article 4, 8°, du Règlement général sur la protection des données et ses responsabilités sont établies par le chapitre IV du même règlement.</i></p> <p><i>Il s'agit par exemple d'instituts de recherche, de bureaux d'études, de consultants ou d'un tiers fiable (TTP) auquel votre organisation fera appel pour coupler ou analyser les données.</i></p>		
<p>Votre organisme traite-t-il lui-même les données demandées ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non, l'organisme fait appel à un sous-traitant dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.</p>		
Nom	Cliquez ici pour taper du texte.	
Numéro BCE	Cliquez ici pour taper du texte.	
Adresse	Rue	Cliquez ici pour taper du texte.
	Numéro	Cliquez ici pour taper du texte.
	Boîte	Cliquez ici pour taper du texte.
	Code Postal	Cliquez ici pour taper du texte.
	Localité	Cliquez ici pour taper du texte.
	Pays	Cliquez ici pour taper du texte.
Tâches concrètes confiées au sous-traitant	Cliquez ici pour taper du texte.	
<p>Un contrat de sous-traitance a-t-il été conclu avec le responsable du traitement ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>		
<p>6. Finalités pour lesquelles vous souhaitez traiter les données à caractère personnel demandées (démontrez que le traitement a des fins uniquement statistiques et scientifiques)</p>		
<p>6.1. Finalité légitime (licéité)</p> <p>L'objectif est d'établir un rapport sur la précarité hydrique en Wallonie. A cette fin, l'objectif est de calculer la part du revenu du ménage qui est consacrée à la facture d'eau. Pour les ménages qui dépasse un certain seuil (par exemple 3%), le but est d'établir un profil statistique-type afin de cibler les mesures d'accompagnement nécessaires pour minimiser ce phénomène.</p>		

<input type="checkbox"/> Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'organisme doit satisfaire. <u>Législation pertinente</u> : Cliquez ici pour taper du texte.	
<input checked="" type="checkbox"/> Le traitement est nécessaire pour remplir une tâche d'intérêt général <input type="checkbox"/> Autre (précisez)	
6.2. Pour quelle recherche statistique, scientifique ou destinée à soutenir la prise de décisions politiques les données sont-elles demandées ? <i>La finalité est la raison concrète pour laquelle les données demandées seront traitées par le demandeur. La mention d'une finalité générale ne suffit pas. La (les) finalité(s) pour laquelle (lesquelles) un demandeur souhaite utiliser les données à caractère personnel doit (doivent) être décrite(s) de manière précise et détaillée.</i>	
Thème de la recherche :	Etablissement d'un baromètre wallon de la précarité hydrique. L'objectif est de mesurer la part de ménages wallons dépassant un certain pourcentage de leurs revenus pour leur facture d'eau et d'en établir le profil afin de prendre les mesures adéquates.
Institut de recherche :	Cliquez ici pour taper du texte.
7. Fréquence de la communication des données ou de l'accès aux données demandées à partir de l'entrée en vigueur de l'autorisation	
Fréquence de livraison des données (une livraison peut contenir plusieurs périodes de référence)	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Périodique (p.ex. annuellement): annuellement

Justification	L'évolution annuelle de cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.
8. Délai de conservation des données	
Date de fin du délai de conservation souhaité (JJ/MM/AAAA)	6 mois après la livraison des données
Justification	Le temps de traiter les données et de peaufiner la méthodologie le cas échéant.
9. Services / catégorie de collaborateurs qui auront accès aux données demandées	
Le Conseiller scientifique uniquement.	
10. Données à caractère personnel demandées	
10.1. Quelles données sont demandées ? <i>Ces informations doivent permettre de déterminer les données et les variables qui seront transmises au demandeur. Il est nécessaire de définir les informations demandées de manière suffisamment précise : enquête (p.ex. EU-SILC), fichier administratif source (p.ex. Belcotax), statistique de Statbel (p.ex. Causes de décès), ...</i>	
Données EU_SILC	
10.2. Population La description doit permettre de délimiter la population exacte (région, âge, ...).	
Données au 10.1 pour la Wallonie	
10.3. Période de référence La description doit permettre de déterminer les périodes de référence pour lesquelles les données doivent être fournies ou les périodes auxquelles le contenu des données se rapporte (p.ex., années de référence, année d'enquête, trimestre, etc.)	

SILC 2022 avec années de revenus 2021. Et de la même façon pour les années suivantes.

10.4. Quelles variables ou quels groupes de variables sont demandés?

Les données demandées peuvent être réunies en un ou plusieurs cluster(s) de données/catégorie(s) de données d'étude ou même en un ensemble global de données et être mentionnées telles quelles dans "donnée".

La donnée demandée doit être pertinente et non excessive au regard de la finalité pour laquelle elle est demandée.

À la case "délai de conservation et justification de ce délai", indiquez pendant quelle période vous conserverez la donnée et motivez ce délai.

À la date d'échéance du contrat de confidentialité, les données et les sauvegardes doivent être détruites. Il n'est pas permis de continuer à utiliser les données pour les mêmes finalités au-delà de la période autorisée, sauf si le contrat est prolongé.

Si les finalités statistiques sont atteintes avant l'échéance du délai préalablement fixé, les données et sauvegardes doivent être détruits avant cette échéance, c'est-à-dire immédiatement après la réalisation des finalités statistiques.

Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 1

Données liées aux coûts du logement, ventilé selon le poste de coût, aux revenus et à la composition du ménage : Au niveau du ménage il s'agit des variables suivantes : Household ID, Region of residence, Household cross-sectional weight, Degree of urbanization, Year of the survey, Country of residence, Household type, Household size, Dwelling type, Tenure status, Total housing cost, Arrears on utility bills, Arrears on hire purchase instalments or other loan payments, "H44 - Connaît consommation eau - Weet verbruik water", "H47 - Consommation eau et électricité - Verbruik water en elektriciteit", "H46 - Consommation eau, gaz et électricité - Verbruik water, gas en elektriciteit", "H48 - Consommation eau et gaz - Verbruik water en gas", "H45 - Consommation eau - Verbruik water".

Au niveau d'individu il s'agit des variables suivantes : Current household identification, Personal cross-sectional weight, Age in completed years at the end of the income reference periode, Sex, Residential status, Main activity status (self defined), Country of birth, Educational attainment level, Occupation in main job.

Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Nécessaire de déterminer la facture d'eau des ménages concernés et leur profil.
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 2	
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 3	
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 4	Cliquez ici pour taper du texte.
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Cliquez ici pour taper du texte.
Cluster/catégorie de données ou ensemble de données 5	Cliquez ici pour taper du texte.
Preuve que les données sont nécessaires à la recherche (minimisation des données)	Cliquez ici pour taper du texte.
10.5. Les données sont-elles couplées à des données dont Statbel ne dispose pas ? Il s'agit de données que le demandeur met lui-même à la disposition de Statbel pour les coupler dans le cadre de cette demande car Statbel ne dispose pas de ces données.	
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez répondre aux questions suivantes :	

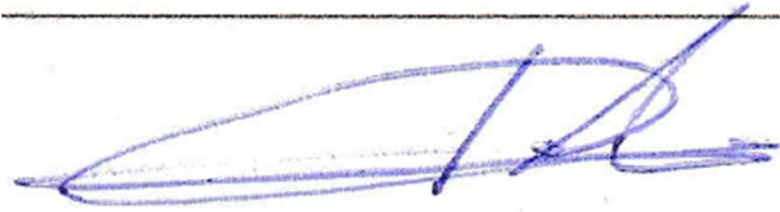
<p>Quelles données complémentaires faut-il coupler ?</p>	<p>Klik hier om tekst te typen.</p>
<p>Votre organisation a-t-elle une autorisation pour utiliser ces données pour ce projet ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez joindre l'autorisation en annexe de cette demande) <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Qui se chargera du couplage ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Statbel <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :</p>
<p>11. Démontrez que les résultats produits (publications) ne permettent pas l'identification directe ou indirecte des citoyens ou des entreprises concernés.</p>	
<p>Seuls des chiffres globaux seront fournis. Signature d'un contrat de confidentialité qui interdira la transmission des données reçues à des tiers.</p>	
<p>12. Dans le cadre du traitement pour lequel les données sont demandées, une analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA) a-t-elle été réalisée ? Une DPIA n'est pas obligatoire dans le cadre de cette demande.</p>	
<p><input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Veuillez en résumer la conclusion ci-dessous : <p style="text-align: center;">Cliquez ici pour taper du texte.</p></p>	
<p>13. Coordonnées du Data Protection Officer <i>En cas de changement de son Data Protection Officer, l'organisme informera Statbel dans les meilleurs délais.</i></p>	
<p>Votre organisme dispose-t-il d'un Data Protection Officer ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, complétez le cadre ci-dessous :</p>	
<p>Nom</p>	<p>VERTONGEN</p>

Prénom	Sylvie
Numéro de téléphone	081 25 42 31
Adresse email	sylvie.vertongen@aquawal.be
<p>14. Signature du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme</p> <p><i>Nous vous rappelons que le contrat de confidentialité envoyé par le service juridique doit être signé par le représentant légal de l'organisme ou son délégué.</i></p>	
<p><input checked="" type="checkbox"/> Je déclare sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont sincères, complètes et exactes.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'accepte que les données mentionnées puissent être utilisées par Statbel en vue de du traitement de ma demande et je déclare avoir obtenu le consentement explicite des personnes qui y sont mentionnées relativement à l'utilisation de leurs données à caractère personnel.</p>	
Date (si pas de signature électronique)	20/02/2023
Nom	VERTONGEN
Prénom	Sylvie
Fonction	Directrice
Signature	 <p>Sylvie VERTONGEN, Directrice</p>

Déclaration relative aux mesures techniques et organisationnelles

Mesures Techniques et Organisationnelles

1. Coordonnées du conseiller en sécurité de l'information

Titre	Responsable informatique (COMASE)	
Nom	CONTI	
Prénom	ENZO	
Adresse	Rue	Avenue Paul Pastur
	Numéro	361
	Boîte	Bte 3
	Code postal	6032
	Localité	CHARLEROI
Numéro de téléphone	0475. 60. 25. 38	
Adresse email	e.conti@groupecomase.com	
Collaborateur externe à l'organisme	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	
Signature	<input checked="" type="checkbox"/>  J'accepte que mes données soient utilisées par Statbel en vue du traitement de cette demande	

2. Obligation relative à la notification des violations de données à caractère personnel à l'Autorité de protection des données

Conformément à l'article 33 du Règlement général sur la protection des données, le responsable du traitement doit notifier la violation de données à caractère personnel à l'autorité de protection des données. Celle-ci doit intervenir dans les meilleurs délais et au plus tard 72 heures après en avoir pris connaissance. En outre, en vertu de l'article 34 du même règlement, cette violation doit également être notifiée aux personnes concernées lorsque la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés de celles-ci.

Par ailleurs, en vertu du présent engagement et du contrat de confidentialité conclu en vue de déterminer les modalités de la communication de données, le demandeur s'engage à notifier toute violation de données à caractère personnel à la Direction générale Statistique – Statistics Belgium dans les meilleurs délais et au plus tard dans les vingt-quatre heures suivant la notification à l'Autorité de protection des données.

Une violation de données à caractère personnel peut prendre des formes diverses et consister notamment en un vol de ces données en vue d'une utilisation illicite, d'une transmission à des organismes non autorisés ou de toute autre utilisation non conforme au consentement exprimé par la personne concernée. Il peut également s'agir d'une action ou omission ayant

endommagé ces données ou les ayant rendues inexactes ou encore d'une attaque informatique rendant l'information inutilisable en vue d'obtenir une rançon.

Veillez présenter et détailler les processus mis en place en vue de respecter l'obligation de notification des violations de données à caractère personnel :

Respect du RGPD

3. Votre organisme exerce-t-il également une fonction de contrôle ou de répression ?

Non

Oui, veuillez compléter le cadre ci-dessous :

Mesures mises en place en vue de garantir la confidentialité des données communiquées (organisation interne, *chinese wall*)

Cliquez ici pour taper du texte.

RGPD

4. Quelles mesures techniques et organisationnelles sont prises pour protéger les données ?

Veillez décrire ici en détails les mesures techniques et organisationnelles qui doivent protéger les données au maximum afin d'éviter que les données soient accessibles à des personnes qui ne sont pas impliquées dans ce traitement, que les données soient utilisées pour une autre finalité ou que les personnes/entreprises concernées puissent être identifiées.

RGPD

5. Déclaration que, au plus tard à la date de la réalisation de ce traitement de données, les aspects suivants de la sécurité auront reçu toute l'attention nécessaire :

1. Une évaluation des risques encourus par les données à caractère personnel traitées a été réalisée et les besoins de sécurité ont été définis en conséquence.

Oui
 Non

2. Un document écrit – la politique de sécurité de l'information – précisant les stratégies et mesures retenues pour sécuriser les données à caractère personnel traitées a été élaboré.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3. Tous les supports, quels qu'ils soient et impliquant les données à caractère personnel traitées, ont été identifiées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4. Le personnel interne et externe impliqué dans ce traitement a été informé de ses devoirs de confidentialité et de sécurité vis-à-vis des données à caractère personnel traitées découlant aussi bien des différentes exigences légales que la politique de sécurité.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5. Des mesures de sécurité adéquates ont été mises en place afin de prévenir les accès physiques inutiles ou non autorisés aux supports contenant les données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6. Les mesures de sécurité nécessaires ont été mises en place afin de prévenir les dommages physiques pouvant compromettre les données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7. Les différents réseaux auxquels sont reliés les équipements traitant les données à caractère personnel ont été protégés.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8. Une liste actualisée des différentes personnes habilitées à accéder aux données à caractère personnel dans le cadre de ce traitement, reprenant leur niveau d'accès respectif (création, consultation, modification, destruction), a été établie.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9. Un mécanisme d'autorisation d'accès conçu de façon que les données à caractère personnel traitées et les traitements les concernant ne soient accessibles qu'aux personnes et applications explicitement autorisées a été mis en place.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10. Le système d'information a été conçu de façon à permettre une journalisation, un traçage et une analyse permanents des accès des personnes et entités logiques aux données à caractère personnel traitées.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
11. Un contrôle de la validité et de l'efficacité dans le temps des mesures techniques ou organisationnelles mises en place a été prévu.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
12. Des procédures de gestion d'urgence des incidents de sécurité impliquant les données à caractère personnel traitées ont été mises en place.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
13. Une documentation suffisante concernant l'organisation de la sécurité de l'information dans le cadre du traitement en question a été constituée et sera tenue à jour.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6. Signature du conseiller en sécurité, du responsable du traitement ou du représentant légal de l'organisme	
<input checked="" type="checkbox"/> Je déclare sur l'honneur que les informations reprises ci-dessus sont sincères, complètes et exactes.	

J'accepte que les données mentionnées puissent être utilisées par Statbel en vue de du traitement de ma demande et je déclare avoir obtenu le consentement explicite des personnes qui y sont mentionnées relativement à l'utilisation de leurs données à caractère personnel.

Date (si pas de signature électronique)	Cliquez ici pour entrer une date.
Nom	CONTI
Prénom	Enzo
Fonction	Responsable informatique
Signature	